

CH-Bellinzone: construction project management services

OJ S 59/2012 24/03/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA filiale Bellinzona settore Supporto

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

For the attention of: N13 Erneuerung Beleuchtung Tunnel Rofla, Traversa, Bärenburg u.

Rongellen III: Ingenieurarbeiten BSA

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch**Internet address(es):**General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona settore Supporto

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=729817**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**N13 Erneuerung Beleuchtung Tunnel Rofla, Traversa, Bärenburg und Rongellen III:
Ingenieurarbeiten BSA.**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: SUISSE, 7430 Thusis/Canton des Grisons, N13 Tunnel
Rofla, Traversa, Bärenburg, Rongellen III / Bureau du soumissionnaire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Travaux d'ingénierie pour les travaux de rénovation des équipements d'exploitation et de sécurité dans le tunnel de Rofla: petites modifications des basses tensions, éclairage d'adaptation et de passage, remplacement total des luminaires, remplacement des spots intégrables de l'éclairage routier, remplacement partiel et modifications de la ventilation du tunnel, remplacement des feux de signalisation (diodes électroluminescentes) et modifications, réinstallation des installations de surveillance, détection de la fumée froide, petites modifications des détecteurs d'incendie, installations câblées, installation de mise à la terre, modifications des gaines électriques, petites modifications des installations auxiliaires.

Travaux de rénovation pour les équipements d'exploitation et de sécurité dans le tunnel Traversa: remplacement total de l'éclairage d'adaptation et de passage, remplacement des feux de signalisation (diodes électroluminescentes) et modifications, installations câblées, installation de mise à la terre, modifications de gaines électriques, petites modifications des installations auxiliaires.

Travaux de rénovation pour les équipements d'exploitation et de sécurité dans le tunnel Bärenburg: éclairage d'adaptation et de passage, remplacement des luminaires du tunnel.

Travaux de rénovation pour les équipements d'exploitation et de sécurité dans le tunnel Rongellen III: éclairage d'adaptation et de passage, tolérance des luminaires, remplacement des tubes câblés dans le plafond du tunnel par le canal, mise à la terre provisoire.

II.1.6. CPV code(s)

71541000 Construction project management services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: 30 jours après réception de la facture par l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans le dossier d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat, y compris toutes les prestations accessoires et supplémentaires ainsi que toute forme d'aide.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises.

Un soumissionnaire doit assumer le rôle de chef de file et indiquer les autres participants.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: conformément aux exécutions décrites dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admises. Les prestations fournies par des sous-traitants ne doivent pas dépasser au maximum 30 %. Elles doivent être listées en bonne et due forme dans le dossier d'offres.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: expérience et références de l'entreprise;

CQ2: personnes clé, références et preuve de leur disponibilité;

CQ3: aptitude économique/financière.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, intégralement, sans changements ni restrictions ou réserves, faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération.

Ad CQ1: références relatives à la réalisation, au cours des 10 dernières années, d'un projet comparable à la tâche prévue.

Voici ce qui est entendu par « projet comparable »: travaux d'ingénierie dans le domaine des équipements d'exploitation et de sécurité avec éclairage dans des constructions infrastructurelles de tunnel, routières, ferroviaires ou comparables au niveau des phases de conception du projet et de réalisation. Les phases requises peuvent aussi être attestées par 2 projets de référence différents.

— Volume d'investissement dans les équipements d'exploitation et de sécurité d'un min. de CHF 1 000 000,

— Le mandat doit être terminé.

Ad CQ2: références relatives à la réalisation, au cours des 10 dernières années, d'un projet comparable à la tâche prévue. Confirmation de disponibilité.

Sont considérées comme personnes clé les personnes exerçant les fonctions suivantes dans le cadre du projet:

— Chef de projet équipements d'exploitation et de sécurité,

— Chef de projet suppléant équipements d'exploitation et de sécurité,

— Chef de chantier équipements d'exploitation et de sécurité.

Voici les exigences minimales à l'égard des personnes clé et de leurs références dans le

cadre des "projets comparables à la tâche prévue" utilisés pour l'évaluation des critères de qualification:

- Toutes les personnes clé doivent avoir moins de 65 ans au moment de la soumission de l'offre,
- Les projets encore en cours d'exécution sont aussi considérés comme projets de référence,
- Les fonctions de chef de projet et de chef de projet suppléant doivent être occupées par 2 personnes différentes.

1. Chef de projet:

Equipements d'exploitation et de sécurité.

Formation: ingénieur HES, école technique ou équivalent.

Expérience professionnelle: au moins 10 ans.

Référence: au moins une référence comme chef de projet ou chef de projet suppléant dans un projet satisfaisant aux exigences suivantes:

- Projet d'équipements d'exploitation et de sécurité concernant l'éclairage dans des constructions infrastructurelles de tunnel, routières, ferroviaires ou comparables,
- Coûts de construction d'au moins CHF 1 000 000,
- Traitement des phases de conception du projet et de réalisation. Les phases exigées peuvent être aussi attestées par 2 projets de référence différents,
- Projet présentant des conditions difficiles (travail de nuit et circulation le jour, solutions provisoires),
- Le mandat doit être terminé.

2. Chef de projet suppléant:

Equipements d'exploitation et de sécurité.

Formation: ingénieur HES, école technique ou équivalent.

Expérience professionnelle: au moins 5 ans.

Référence: au moins une référence comme chef de projet suppléant ou ingénieur de projet dans un projet satisfaisant aux exigences suivantes.

- Projet d'équipements d'exploitation et de sécurité dans des constructions infrastructurelles de tunnel, routières, ferroviaires ou comparables,
- Coûts de construction d'au moins CHF 0.5 million.

3. Chef de chantier:

Equipements d'exploitation et de sécurité.

Formation: ingénieur HES, école technique ou équivalent.

Expérience professionnelle: au moins 5 ans.

Référence: au moins une référence comme chef de chantier ou chef de chantier suppléant dans un projet satisfaisant aux exigences suivantes.

- Projet complexe d'équipements d'exploitation et de sécurité dans des constructions infrastructurelles de tunnel, routières, ferroviaires ou comparables,
- Projet présentant des conditions difficiles (travail de nuit et circulation le jour, solutions provisoires),
- Coûts de construction d'au moins CHF 1 000 000.

Ad CQ3:

Chiffre d'affaires net > CHF 400 000.

Preuve que les prestations fournies par des sous-traitants ne dépassent pas 30 %.

Documents / attestations devant être fournis après la soumission de l'offre à la demande de l'adjudicateur:

Extraits du registre du commerce, du registre des poursuites et de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC, attestation de l'assureur LAA, certificats d'assurance; tous les documents doivent avoir moins de 6 mois.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les critères d'adjudication suivants doivent être déposés en même temps que le dossier de l'offre prescrit

2. CA1: Competences spécifiques à la mission et références des personnes clés

3. avec la subdivision suivante:

4. - Références du chef de projet (10 %)

5. - Références du chef de projet suppléant (5 %)

6. - Références du chef de chantier équipements d'exploitation et de sécurité (5 %)

7. CA2: Analyse des tâches et approche prévue

8. avec la subdivision suivante:

9. - Analyse des tâches (10 %)

10. - Approche prévue (10 %)

11. CA3: Concept de gestion de la qualité / analyse des risques

12. CA4: prix

13. Evaluation du prix

14. L'offre mise au net la moins chère se voit attribuer la note maximale (5). Les offres dont le prix est au moins supérieur de 100 % à l'offre la moins chère obtiennent la note de 0

15. Entre ces deux cas de figure, l'évaluation s'effectue linéairement. Les éventuels escomptes ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du prix

16. Notation des autres critères d'adjudication

17. L'évaluation se fait toujours par une note allant de 0 à 5:

18. 0 = évaluation impossible; aucune information

19. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes

20. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet

21. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres

22. 4 = critère bien rempli; très bonne qualité

23. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif.
24. Si un critère principal est constitué de sous-critères, ces derniers obtiennent une note
25. Le nombre de points du critère principal est obtenu en additionnant les notes des sous-critères et en multipliant le total par la pondération applicable
26. Calcul des points: total de toutes les notes multiplié par leur pondération (nombre maximum de points: note de 5 x 100 = 500 points)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

100058

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 3.5.2012

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.5.2012

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: conditions générales (CG) de la confédération pour les prestations d'architectes et d'ingénieurs, édition 2006.

Négociations: demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ou de négociations portant sur le prix. Des négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite: il n'est pas organisé de visite;
2. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées;
3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés;
4. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent un procès-verbal de l'ouverture des offres sous forme anonyme;
5. Exclusion, préimplication: La société dörig engineering ag (BHU) est exclue de la participation à la présente procédure pour cause de préimplication. Le bureau d'ingénieurs Gruner SA, Bâle, et 2e engineering, Coire, en leur qualité d'auteurs des concepts de mesure de la ventilation du tunnel et des équipements d'exploitation et de sécurité de Rofla et Traversa, ainsi que le bureau d'ingénieurs Brüniger Co AG, Coire, en sa qualité de concepteur du projet de Bärenburg et Rongellen III, ont le droit de participer à la présente procédure;
6. L'adjudicateur se réserve le droit de modifier les délais indiqués (en particulier la date de l'adjudication et celle du début des travaux). Dans un tel cas, le soumissionnaire n'a pas droit à une indemnisation;
7. La publication sur SIMAP est déterminante. En cas d'imprécisions ou de contradictions, la version allemande fait foi.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 3000 Berne 14, SUISSE. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: 2 exemplaires signés de l'offre (du dossier d'offres) doivent être déposés, un exemplaire sous forme imprimée et un autre sous forme électronique (CD/DVD). Dépôt par voie postale: courrier A (date du cachet de la poste d'un bureau de poste suisse). Le soumissionnaire (seul ou à plusieurs) doit en tout cas établir la preuve que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres arrivées tardivement ne seront plus prises en considération. La mention "Nicht öffnen – Offerte: N13 Erneuerung Beleuchtung Tunnel Rofla, Traversa, Bärenburg und Rongellen III: Ingenieurarbeiten BSA" doit être visiblement apposée sur l'enveloppe à côté de la désignation du projet. Remise en mains propres: l'offre doit être déposée à la filiale de l'OFROU de Bellinzone au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture, contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire de Suisse: les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre au plus tard à la date de dépôt mentionnée plus haut auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre remise d'un reçu. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer le reçu par fax au service des achats avant la date limite de dépôt (numéro de fax: +41 918206890). Les offres envoyées par courrier électronique ou par fax ne seront pas traitées !.

Publication de référence nationale: Simap de la 22.3.2012, doc. 729817.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 13.4.2012.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier peut être obtenu uniquement en le déchargeant du site www.simap.ch.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.3.2012